

EXAMEN AU CAS PAR CAS

REVISION PLU COLOMBIER LE VIEUX (07)

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Révision PLU Commune de COLOMBIER LE VIEUX (07)

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	5/02/2019
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Mai - Juin 2019

1. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Béatrice FOUR MAIRE de COLOMBIER LE VIEUX
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Secrétariat de Mairie ma-colvx@inforoutes-ardeche.fr Le Village, 07410 Colombier-le-Vieux Madame le Maire Béatrice FOUR <beatrice.four@orange.fr>

2. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	Les Communautés de Communes de St Félicien, de l'Hermitage Tournonais et du Pays de l'Herbasse ayant fusionnées au 1er Janvier 2017, la commune appartient à ARCHE Agglomération. Le SCOT du Grand Rovaltain a été approuvé en 2016 sur le territoire des Communautés de Communes de l'Hermitage et de l'Herbasse. La commune sera donc concernée à terme par le SCOT du Grand Rovaltain.

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	P.L.U. approuvé le 16/12/2005. Le PLU approuvé n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	662 habitants (2014)
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	15,49 km ²
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	-

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?			
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.		Zone U : 31,45 ha+ zone AU 20 ha soit 51ha = 3% du territoire communal Zone A : 549 ha soit 35% Zone N : 949 ha soit 61%	
Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet		Voir plans de zonage en annexe	
3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?			
Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)			
- Voir PADD en annexe			
3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?			
Annexe à joindre : délibération engageant la procédure			
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le dynamisme de la commune en offrant une diversification de l'offre en logement. - Redéfinir l'emplacement de la zone d'activité 			
3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?			
Oui	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)	
3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :	X		CDPENAF - CDNSP
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	
3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270	X		La commune est concernée par la loi Montagne. Dossier de dérogation en cours pour la ZA
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	X		SDAGE Rhône Méditerranée.
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		Communauté d'agglomération ARCHE AGGLO
3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?			
Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone			

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ?	Commune rurale
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	De 1999 à 2015 croissance démographique moyenne annuelle : 1 %
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	Produire environ 40 logements sur les 10 ans à venir (compatible avec le PLH) Estimation : 5 logements en densification dans la zone U, 6 logements en changements de destination, et environ 27 logements en extension.
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	Selon l'INSEE 12 en 2014 (2,8% du parc)
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	aucun
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Dans le PLU en vigueur : - au village potentiel disponible > en zones urbaines d'environ : 3 ha en 2019 > en zones à urbaniser : environ 10 ha - zones U pour 4 hameaux : total disponible 1,4 ha Dans le projet de PLU, seule une partie des zones AU du PLU en vigueur est conservé : 0,5 ha en zone urbaine et 1,5 ha en zone à urbaniser. Les hameaux ne sont pas développés
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	15 log / ha
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre	Les zones U et AU sont recentrées au village, leur emprise est réduite par rapport au PLU en vigueur et une densité est imposée dans les zones à urbaniser et la commune a pour projet de réaliser un petit collectif au centre du village sur une parcelle communale
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Le SCOT approuvé ne concerne pas le territoire de la commune
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Nouvelle zone à urbaniser pour accueillir de l'artisanat : environ 2,3ha
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ?	Il n'y a pas de zone d'activités sur la commune. Les activités existantes sont implantées dans le tissu urbain et ne peuvent plus s'étendre. Il s'agit de maintenir de l'emploi sur la commune et le plateau tout en restant proche du village pour participer au dynamisme de la vie locale.
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ?	A l'échelle de l'ancienne intercommunalité du Pays de Saint Félicien, l'offre en foncier est limitée : à Saint Félicien et à Saint Victor les ZA ne disposent plus de foncier disponible
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ?	Deux phases sont envisageables

4.1 Présentation de votre projet

Indiquez lequel et comment il s'applique ?

Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)

Le projet prévoit des mesures d'intégration paysagère qui portent sur :

- l'implantation altimétrique et planimétrique du bâti et des aménagements,
- les aménagements extérieurs,
- l'architecture du bâti.

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?

Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales

Oui

Non

Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?

Des espaces agricoles ?

X

Les abords du village étant exploités, les secteurs conservés en zone à urbaniser sont exploités. Les parcelles irriguées ne sont pas concernées par les zones d'urbanisation futures.

Des espaces boisés ?

X

Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?

X

La ZA concerne une zone A au PLU en vigueur
L'implantation d'activités fait nécessairement l'objet d'un prélèvement de terres agricoles. L'impact de la zone sur les exploitations agricoles locales devrait néanmoins être limité puisque :

- les terrains concernés sont en propriété pour la partie nord (pour 56%) et en fermage le long de la RD;
- constitués de prairies, terres labourables ;
- les terrains ne sont pas irrigués ;
- la zone ne représente en outre que 2,3 ha (sur 646 ha de Surface Agricole Utilisée) soit 0,38 % de la SAU ;
- aucune activité forestière ;
- aucun siège d'exploitation à proximité.

Complétez si nécessaire

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?

Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?

Oui

Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

Et quels sont les enjeux identifiés ?

Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?

X

Un parc naturel national ou régional ?

X

Une réserve naturelle nationale ?

X

Un espace naturel sensible ?

X

Espace Naturel Sensible Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne – éloigné des zones d'urbanisation futures

Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

X

ZNIEFF type 1 : Basse vallée du Doux : éloigné des zones d'urbanisation futures
ZNIEFF type 2 : Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne : concerne la quasi-totalité du territoire

Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

X

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?	X		Le long du Doux et de la Daronne éloigné des zones d'urbanisation futures
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?			
Complétez si nécessaire			

4.4 Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	Non	Aucun corridor d'importance régionale n'est identifié sur le territoire communal
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map			Les gorges du Doux et de la Daronne sont identifiées comme réservoirs de biodiversité, correspondant au zonage de la ZNIEFF de type I et de l'ENS des gorges du Doux. Le Doux et la Daronne sont identifiés sur le territoire communal comme cours d'eau d'intérêt écologique à préserver pour la trame bleue.

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.dataragouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/	X		3 monuments historiques inscrits sur le territoire communal et un périmètre de protection qui concerne la commune
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau
Captages

4.6 Ressource en eau			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?			Au regard des éléments disponibles, les ressources en eau disposent d'une marge suffisante pour satisfaire les besoins actuels et futurs.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/			Les stations d'épuration de Colombier-le-Vieux permettent de traiter les effluents de manière conforme et disposent d'une marge de capacité totale d'environ 446 EH.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?			Une étude a été menée en juin 2012 par le bureau d'étude PÔYRY pour gérer les problèmes de ruissellement impactant des constructions. Les travaux de réalisation d'un bassin de rétention en contre bas du village sont en cours.
Complétez si nécessaire			
4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		x	
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		x	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		x	
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?

4.8 Risques et nuisances			
indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>			Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?	x		
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	x		Le Plan de prévention du Risque inondation (PPRi) du Doux a été approuvé le 12/04/1999. Il n'existe pas de PPRi de la Daronne
Nuisances ?		x	Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		x	
4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		X	
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input checked="" type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>